Deux fausses victimes de l’attentat de Nice condamnées

20/04/2017 à 10h58

Un couple domicilié à Cannes a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes) pour avoir prétendu avoir été victime de l’attentat de Nice qui avait causé la mort de 86 personnes sur la promenade des Anglais le 14 juillet dernier.

Déjà condamnés en décembre dernier à trois ans de prison pour elle, et six ans pour lui, pour avoir prétendu être des victimes des attentats de Paris, les deux escrocs ont cette fois écopé de quatre et six ans d’emprisonnement assortis d’une interdiction de séjour de cinq ans dans les Alpes-Maritimes.

(…)

L’attention des services du FGTI avait été alertée lorsque ce couple de nationalité française était venu déposer un dossier pour l’attentat de Nice alors qu’ils avaient déjà été indemnisés, à hauteur de 30 000 euros chacun, pour ceux de Paris.
Ils se sont rués à l’hôpital de Nice

Face à cette coïncidence troublante, la justice, saisie par le FGTI, avait alors ouvert une enquête qui avait permis de confondre le couple, des relevés téléphoniques attestant de leur présence sur la Côte-d’Azur le 13 novembre 2015, soir des attentats parisiens, et non près du Stade de France comme ils le prétendaient.

(…)

Le Dauphiné

Merci à **MarcelVincent**